

[Accueil](#) > [Economie](#) > [Logement](#)

# Faillite de 400 entreprises et 1 200 emplois supprimés dans le BTP en 2025 : quelles sont les perspectives de marché pour 2026 dans l'Hérault ?

ABONNÉS 

Les mises en chantier des programmes de logement se poursuivent. / MIDI LIBRE - PIERRE SALIBA

**Logement, Montpellier, Industrie**

Publié le 31/01/2026 à 07:31

**FLORENCE GUILHEM****Écouter cet article** 

00:00 / 01:39

Powered by **majelan X**

La cérémonie des vœux de la Fédération française du bâtiment de l'Hérault, à Montpellier, vendredi 30 janvier, a été également l'occasion de faire un point économique de ce secteur avec son président, Gilbert Comos.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 2025, le nombre de procédures collectives a augmenté dans l'Hérault. Concrètement, 400 entreprises du bâtiment ont mis la clé sous la porte et 1 200 emplois sont passés à la trappe. "En 2024, on avait déjà enregistré des pertes d'emploi, près de 1 000. Ces deux dernières années ont été particulièrement difficiles, et cette situation

*entraîne également une contraction forte sur les emplois intérimaires", explique Gilbert Comos, en marge de la **cérémonie des vœux** de la Fédération française du bâtiment de l'Hérault, qu'il présidait vendredi 30 janvier.*

## Garder la tête froide

*L'année 2026 risque d'être également difficile. "Les entreprises ont beaucoup de difficultés à reconstituer un carnet de commandes viables par manque de volumes d'activité. Par ailleurs, elles ont rogné sur leurs fonds propres pour conserver leurs salariés ou pratiquer des prix bas face à la concurrence des entreprises extérieures à notre territoire. Ce que l'on craint, en conséquence, c'est que les dégâts des précédentes années soient visibles en 2026", poursuit le président de la FFB 34. Aussi les incite-t-il à "garder la tête froide" et à se préparer à la reprise de l'activité, "qui sera inéluctable", assure-t-il.*

Avec les annonces du gouvernement la semaine dernière au sujet du statut du bailleur privé, "le dispositif mis en place devrait relancer l'investissement privé, permettre de proposer des logements à tarif maîtrisé et relancer le parcours résidentiel", prévoit-il. Enfin une bonne nouvelle pour ce secteur d'activité.

[Voir les commentaires](#)

Vous souhaitez suivre ce fil de discussion ?

[Suivre ce fil](#)

## Réagir



Ajouter un commentaire

[Publier mon commentaire](#)

[Lire la charte de modération](#)

## Les commentaires (7)

**Marc CNT** Il y a 2 jours Le 31/01/2026 à 10:12

[SIGNALER UN ABUS](#)

Il faut dire l'amoncellement de lois qui interdisent de construire est une catastrophe pour notre pays.

**RÉPONDRE****AntiCorruption** Il y a 2 jours Le 31/01/2026 à 09:51**SIGNALER UN ABUS**

Très bonne nouvelle. Quand on voit les constructions récentes, ce sont des immeubles mal construits dans des jardins d'anciennes maison.

- 1) L'impact écologique est désastreux sur l'artificialisation des sols et les ilots de chaleurs.
- 2) En entassant les gens les uns sur les autres, on crée les problèmes, les embouteillages, on abîme la vie tranquille des quartiers résidentiels.
- 3) Ces constructions sont source de corruption et de malfaçons permanentes.
- 4) Les métiers en tension servent d'excuse pour faire venir une main d'œuvre étrangère non qualifiée dont les français ne veulent plus.

**RÉPONDRE****Altaïr** Il y a 2 jours Le 31/01/2026 à 09:42**SIGNALER UN ABUS**

par contre les artisans spécialisés dans la rénovation et la réparation de malfaçons (par ex fuites de toitures) n'ont pas de soucis.

Vu la haute technicité des ouvriers du bâtiment qui opèrent chez nous il est exceptionnel qu'un bâtiment livré depuis moins de deux ans n'ait pas recours à une équipe afin de réparer les malfaçons.

**RÉPONDRE**[Voir plus de commentaires](#)